



Vous lisez cette présentation qui vous invite à accorder du soutien à la Fondation de l'ACPDP parce que vous croyez au pouvoir de la philanthropie et que vous estimez que **la planification stratégique des dons** contribue à l'augmentation de ce pouvoir. Vous partagez notre vision qui est de *bâtir un monde meilleur grâce à la planification stratégique des dons de bienfaisance*. Vous savez qu'il est possible d'avoir un plus grand impact en établissant des liens entre la passion qui anime les gens et leur désir de faire une différence, et ce, de la façon la plus efficace qui soit en venant optimiser leur générosité pour qu'ils puissent donner davantage et laisser un héritage durable.

### **S'UNIR POUR BÂTIR UN MONDE MEILLEUR**

En tant que Canadiens, nous sommes fiers d'appartenir à un pays qui se soucie du mieux-être de sa population : cela fait partie de notre identité. Nous avons accompli de grandes choses d'un océan à l'autre malgré l'immensité de notre pays et la taille relativement petite de sa population. Cela est en grande partie attribuable au désir qu'ont de nombreux Canadiens de redonner à la société en arrimant leurs objectifs philanthropiques aux missions d'organismes, tant pour le bénéfice des individus que pour celui de toute la société.

Par chance, le Canada possède l'un des systèmes fiscaux les plus généreux au monde quant aux dons de bienfaisance. Si les dons viennent toujours du cœur, le fait demeure que les dons de titres cotés en bourse, de polices d'assurance vie ou les dons testamentaires permettent également aux Canadiens de donner davantage aux organismes de bienfaisance tout en ayant un effet positif sur leur planification financière et successorale. Cette synergie vient ainsi créer un plus grand impact.

### **C'EST ÇA, LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE DES DONNS**

À travers le pays, d'innombrables professionnels savent à quel point la planification des dons peut être profitable pour les organismes de bienfaisance et venir augmenter la satisfaction des donateurs, par l'apport additionnel découlant d'une bonne planification stratégique. La plupart des professionnels en dons planifiés travaillent au sein d'organismes qui collectent des fonds. Viennent en renfort un nombre croissant de conseillers professionnels qui aident leurs clients dans leurs prises de décisions philanthropiques, qu'il s'agisse de notaires, d'avocats, de planificateurs financiers, de courtiers d'assurances, de comptables ou de conseillers philanthropiques.

### **LE POUVOIR DE L'ÉDUCATION**

Beaucoup d'entre nous ont acquis leurs compétences et une bonne partie de leurs connaissances et de leur expertise en matière de planification stratégique des dons grâce aux programmes de formation offerts par l'Association canadienne des professionnels en dons planifiés (ACPDP). L'Association offre des programmes de formation de haute qualité qui continuent d'évoluer et de croître. La formation de professionnels en dons planifiés dans tout le pays a produit une communauté de gens engagés et hautement compétents qui se passionnent pour leur travail et permettent aux donateurs de pouvoir donner davantage.

Ceux d'entre nous qui œuvrent dans le secteur de la bienfaisance peuvent démontrer aux donateurs les meilleures façons de faire des dons significatifs qui permettront de transformer la société. Et ceux d'entre nous qui sont des conseillers professionnels permettent à leurs clients de faire des choix philanthropiques profitables qui correspondent à leurs valeurs et leur permettent de faire des dons de la manière la plus stratégique qui soit.

### **INSPIRER UNE CULTURE DU DON**

Faire preuve de leadership et agir comme porte-parole pour favoriser l'adoption de politiques fiscales favorables aux dons de bienfaisance a aussi des répercussions majeures sur les dons de bienfaisance faits au Canada. C'est en grande partie pour cette raison que Don Johnson, généreux philanthrope et défenseur indéfectible des dons de bienfaisance, a choisi l'an dernier de faire un don exemplaire de 500 000 \$ sur cinq ans à la Fondation de l'ACPD.

### **LA NÉCESSITÉ DE SOUTENIR L'EXCELLENCE**

L'ACPD est actuellement à la croisée des chemins. L'augmentation de la capacité d'action des chapitres locaux et des activités de formation, ainsi que l'intensification du travail de relations gouvernementales, ne peuvent avoir lieu sans une augmentation des ressources de l'Association, dont le financement provient actuellement en majorité des droits d'adhésion de ses membres. Une injection de fonds s'avère urgente : la Fondation de l'ACPD a été créée pour répondre à ce besoin.

### **NOS OBJECTIFS**

- Nous comptons personnaliser et élargir notre offre d'activités de formation pour répondre à la demande du marché par l'intégration aux différentes disciplines professionnelles. Nous cherchons à augmenter notre capacité de rejoindre un plus large public avec des programmes de formation sur mesure de haute qualité.
- Nous cherchons à bâtir et à étendre nos réseaux partout au pays, à investir dans l'émergence de chefs de file et d'intervenants locaux, et à accentuer l'impact de la philanthropie sur les collectivités locales.
- Nous continuons à vouloir bâtir un environnement fiscal et législatif favorisant la philanthropie au Canada. Il s'agit d'une condition vitale pour l'instauration d'une tradition de planification stratégique des dons de bienfaisance partout au pays.
- Nous visons à sensibiliser le public canadien à la capacité qu'a chaque personne de faire la différence par un don planifié. Il y a encore beaucoup à faire. Insuffler de la vitalité au mouvement UN HÉRITAGE À PARTAGER peut certainement contribuer de façon importante au progrès de ce volet philanthropique.

Bref, nous désirons nous assurer que la promotion de la planification stratégique des dons continuera de croître et de se renforcer. Nous pourrions ainsi soutenir les missions et les visions essentielles de nos organismes de bienfaisance et, par là même, renforcer nos collectivités. *Nous sommes dans la meilleure position qui soit pour y arriver.*

## **S'APPUYER SUR NOTRE SUCCÈS POUR ASSURER NOTRE AVENIR**

Le niveau de soutien que la Fondation de l'ACPDP a reçu au cours de la première année de son existence a laissé un message clair : le moment est venu de soutenir sa cause. Nous sommes profondément reconnaissants envers nos donateurs fondateurs qui ont clairement démontré qu'ils croyaient en notre vision.

Mais maintenant, le plus difficile reste à faire ! Nous devons maintenir notre élan et continuer sur la lancée de notre succès initial. Assurer un financement constant viendra valoriser le travail que nous accomplissons. Nous concentrerons notre attention et nos efforts pour assurer la viabilité de l'Association en cherchant à augmenter le nombre de promesses de dons s'étalant sur plusieurs années et en sollicitant des dons exemplaires, ce qui rendra possible l'établissement d'un programme stratégique viable et durable.

Afin de générer des retombées maximales, nous avons pour objectif de recueillir une somme de 365 000 \$ annuellement. Si vous désirez nous faire part d'initiatives de financement particulières, n'hésitez donc pas à communiquer avec nous.

## **DEVENEZ UN BÂTISSEUR**

Nous vous demandons de vous joindre à ce mouvement et d'envisager de faire une promesse de dons sur trois à cinq ans à la Fondation de l'ACPDP. Votre investissement dans le renforcement de notre viabilité nous encouragera à continuer sur ce nouveau chemin prometteur. Nous sommes convaincus que cette démarche permettra à un plus grand nombre de Canadiens de donner davantage à leurs collectivités et aux causes qui leur tiennent à cœur, pour le bénéfice de tous.

## **NOTRE IMPACT**

Notre première année de collecte de fonds a donné des résultats significatifs et a déjà généré des retombées importantes sur la planification stratégique des dons au Canada. Nous avons reçu un formidable soutien de la part des membres de l'ACPDP et de divers intervenants, ainsi qu'une importante promesse de don s'étalant sur plusieurs années. Nous sommes maintenant en mesure de nous concentrer davantage sur notre importante mission pour l'avancement de l'éducation tant pour les professionnels en dons planifiés œuvrant au sein d'organismes de bienfaisance que pour tous les conseillers professionnels.

La Fondation s'est engagée de façon contractuelle auprès de l'ACPDP pour l'établissement d'un nouveau programme de formation s'adressant spécifiquement aux conseillers professionnels. La réalisation de ce programme qui vise un marché comprenant plus de collectivités, d'organismes et d'intervenants, comme les conseillers financiers, les comptables professionnels agréés, les notaires et les avocats, est notamment rendue possible par l'ajout à l'équipe d'un nouveau vice-président, Formation et Développement.

Le soutien de la Fondation en ce qui a trait à la formation a permis à l'ACPDP d'allouer plus de ressources à d'autres activités stratégiques, comme le soutien à ses chapitres locaux, ce qui permettra de renforcer leur capacité à intervenir dans leurs collectivités et à accentuer la relance de démarches de relations gouvernementales percutantes relatives aux politiques publiques en lien avec la philanthropie.

En 2016, l'ACPDP a attiré l'attention, dans son plan stratégique, sur les contraintes qui pesaient sur l'Association et qui sont attribuables à ses carences en ressources humaines et financières. Intitulé « *Bâtir notre avenir* », le plan insistait donc sur l'urgence de procéder à la création de la Fondation de l'ACPDP.

Alors que l'ACPDP s'apprête à établir un nouveau plan stratégique, nul doute que le succès initial de la Fondation de l'ACPDP permettra à ce nouveau plan d'assurer la consolidation de l'Association et de lui donner une capacité accrue. Nous nous rapprocherons ainsi de la réalisation de la vision que partagent l'ACPDP et sa Fondation, qui est « *de bâtir un monde meilleur grâce à la planification stratégique des dons de bienfaisance* ».

Nous vous invitons à communiquer avec nous à cette adresse : [cagpfoundation@cagp-acpdp.org](mailto:cagpfoundation@cagp-acpdp.org)

